

DES DEMANDES ATTEIGNABLES CONTRE DES OFFRES NÉGLIGEABLES

Nos revendications sont justifiées et atteignables. Au cours des derniers mois, nous avons ajusté nos demandes à la nouvelle réalité imposée par la crise due à la COVID-19.

Nous avons reporté notre objectif d'effacer notre retard salarial, réduisant ainsi notre revendication de 12 % à 6 %. De son côté, le gouvernement reste ferme sur les augmentations de salaire proposées il y a un an.

Nos revendications

Sur le plan salarial, nous demandons :

2020	1,75 % ou minimum 0,50 dollar d'augmentation
2021	2,05 % ou minimum 0,60 dollar d'augmentation
2022	2,20 % ou minimum 0,70 dollar d'augmentation

Cette revendication correspond à une augmentation annuelle moyenne de 2 % (ou 0,60 dollar minimum) pour trois ans.

Nous souhaitons aussi régler les situations particulières de certains corps d'emploi en lien avec leur évaluation, des problématiques d'attraction et de rétention ou d'iniquité externe.

Sur le plan des conditions de travail :

- nous demandons que le gouvernement investisse davantage dans les conditions de travail.
- l'investissement demandé est équivalent à 3 % de la masse salariale afin de mettre en place des solutions concrètes et durables à nos problèmes d'organisation du travail (ajout de personnel, réduction des coûts d'assurances, reconnaissance professionnelle, etc.).

Les offres gouvernementales

Sur le plan salarial, le gouvernement propose :

2020	1,75 % plus un forfaitaire de 1 000 dollars pour les personnes au sommet de leur échelle
2021	1,75 % plus un forfaitaire de 600 dollars*
2022	1,5 %

* Ce deuxième forfaitaire est la seule avancée faite par le gouvernement depuis novembre 2019.

Cette offre correspond à une augmentation moyenne de 1,66 % par année. Les forfaitaires n'ont pas d'effet durable sur les échelles salariales.

Sur le plan des conditions de travail, le gouvernement propose :

- de limiter ses engagements financiers à 0,27 % de la masse salariale actuelle (ce qui correspond à moins de 100 millions de dollars sur une masse salariale de 35 milliards de dollars et des dépenses de programmes de 87 milliards de dollars).

de 220 millions de dollars pour les membres de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

(N N B B B B B N B B N N B B B N B B B B B
B B B B B N N B B B N N B B B O P

Secteurs	0 B B B N B B B B B	
	0 B de dollars	En pourcentage de B
	B	0,28 %
Scolaire B B B B B B B B B B	10,0	0,27 %
	B	B
0 B services publics	69,8	0,27 %

B B B B B B B B B B B B
femmes et les hommes qui tiennent nos services de
santé, d'éducation et d'enseignement supérieur à
bout de bras, le gouvernement doit s'engager à
B B B B

